HANTERAC

BULLETIN MUNICIPAL



DU NOUVEAU A CHANTÉRAC

La Bibliothèque vient chez vous! R.19





Sur le Net! P.19 www.chanterac.fr

CHANTERAC

Mairie de Chantérac

Place Simone et Louis BOISSET 24190 CHANTERAC

Téléphone: 05 53 82 60 53 Télécopie: 05 53 80 94 35

Messagerie : mairie-chanterac@wanadoo.fr Site web : www.chanterac@wanadoo.fr EDITION 2013

SOMMAIRE

Edito du Maire	
Services administratifs	
État civil	
Budgets	
Budget général	
Budget annexe - Assainissement	
Budget annexe - Logements sociaux	
Budget annexe - Lotissement « Hameau de la Font Moreau »	
Information - Règlementation	
Parcours citoyenneté	
Carte nationale d'identité	p.9
Permis de conduire	
Assainissement non collectif	p.11
Assainissement collectif	p.11
Environnement	p.12/16
Charte « O Herbicide »	p.12
Gestion raisonnée des bords de route	p.13
Gestion des déchets	
Syndicat Intercommunal de la vallée du Salembre	p.16
Travaux 2012	p.17
Travaux 2013	
Vie locale	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Bibliothèque	p.19
Site internet	
Assistantes maternelles	
Repas des Aînés	
Randonnée de la St jean	
Les élus viennent à votre rencontre	
Téléthon	
Rentrée scolaire	the state of the s
Semaine du goût	
Foire locale	
La Vallée « Cent rires » 19 ^{ème} édition (Soirée Tout Public)	n 23
Vie associative	
Amicale laïque	
Société communale de chasse	
Société Mycologique du Périgord	
Chantérac Tout Terrain	
Ride-On	
Comité des fêtes	
Dons - Souvenirs	
Agenda des manifestations	
Communauté de Communes de la Vallée du Salembre	n 29/35
Édito du Président	
Allocation personnalisée	
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	n 30
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS)	
Aide à la personne - ANACE	
Enfance maltraitée	
Centre médico-social	
Coordonnées CCVS	the state of the s
Le petit patrimoine	
La Vallée « Cent Rires » 19ème édition (journées jeune public)	
L'AS st Germain / Chantérac	
L'accueil de loisirs	
	the state of the s
Les donneurs de sang	the state of the s
Platreforme de broyage	
I USIOTI UES COTECTIVITES	p.35





Je veux en ce début d'année 2013 vous souhaiter mes meilleurs vœux. Des vœux porteurs d'espoir et de bonheur pour vous et votre famille.

Édito du Maire

Les bouleversements dans le monde et l'actualité quotidienne font qu'il va nous falloir beaucoup d'espoir et d'optimisme pour garder le moral. Pour ma part je reste persuadé que des améliorations vont s'effectuer dans le courant de cette nouvelle année.

Ce bulletin vous présente les activités écoulées tout au long de l'année ainsi que les projets 2013. Une large part est réservée aux associations qui, comme vous allez le constater, animent notre commune lors de nombreuses manifestations. Ces bénévoles apportent une richesse importante à notre collectivité et même audelà.

En 2012, nous avons animé des réunions de hameaux par secteur au cours desquelles nous avons abordé tous les sujets quotidiens de la vie de notre commune.

Nous avons acquis un ensemble immobilier situé dans le cœur du bourg, appartenant à Jean-Marie DUMARCHAPT. Des travaux de voirie ont été réalisés à Parentie et Chaniveau. La réorganisation foncière s'est achevée par un arrêté du Préfet en date du 15 juin 2012 . Pour parfaire cette opération, des travaux connexes ont été engagés. Dans le hameau du lotissement de la Font Moreau la vente des lots se poursuit et, à ce jour, huit sont vendus. La dernière tranche d'enfouissement des réseaux électriques basse tension a été réalisée aux Coirands ainsi qu'une mise aux normes au Petit Moulin de la Grave. L'étude pour les travaux de l'église a été validée et ont pu être ainsi engagées les demandes de subventions.

Nous avons obtenu des aides du Conseil Général à hauteur de 57 500 €, 21 500 € pour le groupe scolaire et 36 000 € pour les travaux connexes à la réorganisation foncière. Nos finances sont saines et nous permettent de dégager un excédent sur le budget général de 3 403 € et de 49 900 € tous budgets confondus.

En 2013, nous devrions pouvoir lancer les travaux de mise aux normes du restaurant scolaire, ainsi que les travaux de l'église. Ces opérations ne seront engagées qu'après obtentions des aides de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. Nous allons également réfléchir à la réalisation de deux logements de type 3 dans l'immeuble « DUMARCHAPT ». Des travaux de voirie seront entrepris sur les parties les plus dégradées. Un nouveau service, le portage de livres à domicile sera à la disposition des personnes qui ont des difficultés de déplacement.

En ce qui concerne la Communauté de Communes de la Vallée du Salembre, vous en avez entendu parler, elle n'existera plus au 31 décembre 2013 puisque nous sommes de par la réforme des collectivités territoriales obligés de fusionner avec la Communauté Neuvicoise et la Communauté Astérienne. La nouvelle collectivité issue de ce mariage va faire que nous allons passer de 3 communes et 2 000 habitants à 17 communes et 20 000 habitants. Il sera impératif que les communes dites « rurales » comme la nôtre soient représentées. Cette nouvelle structure va engendrer des modifications importantes dans le fonctionnement des conseils municipaux et dans le rôle des élus. De nombreuses commissions ainsi qu'un comité de pilotage sont déjà au travail sur la préparation de cette fusion. Vous trouverez plus de détails dans l'article communautaire ci-après.

En 2012, la CCVS a poursuivi sa programmation de point à temps sur les routes et a réalisé la 2ème tranche de mise en valeur du petit patrimoine. L'aide à la personne a été maintenue, l'accueil au centre de Loisirs et en périscolaire, le soutien au Relais Assistantes Maternelles et la participation financière à l'Aide au portage des repas restent des priorités. La 3ème Programmation culturelle des patrimoniales de la Vallée du Salembre s'est déroulée à Saint Aquilin.

En 2013, la Communauté de Communes va poursuivre son aide à la personne, réaliser des travaux de voirie et participer à la 4^{ème} édition des Patrimoniales.

La priorité qui anime la prise de décisions, la motivation et l'engagement du Conseil Municipal et du conseil communautaire reste la défense des intérêts de notre territoire, de ses habitants et des générations futures.

Gardons le moral, soyons optimistes, entreprenants et allons de l'avant.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous réitère mes meilleurs vœux pour 2013.



Mairie

Services administratifs

Mme Roselyne VILLEDARY accueille le public :

Lundi 9h30 à 12h30

mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 9h30 à 12h30, les semaines impaires.

Jeudi 9h30 à 12h30

Vendredi 14h00 à 18h00

Samedi 9h30 à 12h30, les semaines paires

Tél. 05 53 82 60 53 - Fax : 05 53 82 94 35

Courriel: mairie-chanterac@wanadoo.fr - Site web: www.chanterac.fr Le Maire reçoit du lundi au vendredi sur rendez-vous et le samedi sans rendez-vous.



Restaurant Scolaire

Tél. 05 53 82 69 01

Tarifs

ENFANTS $2,20 \in / repas$ $38,70 \in / mois$

ADULTES $4 \in / repas$

Foyer Rural

Tél. 05 53 81 88 47



"Les Lucioles"

Tél. 05 53 81 55 09

Courriel: cls.ccvs@orange.fr

Le centre de loisirs est ouvert durant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00.

Fermeture : la 1^{ère} quinzaine d'Août et 2^{ème} semaine des vacances de Noël .

- Habitants et résidents de la commune :
- 140€ (avec caution de 800€ et 50€ d'arrhes encaissées lors de la réservation).
- Habitants extérieurs à la commune: 300€ (avec caution de 1000€ et 150 € d'arrhes encaissées lors de la réservation).
- · Associations de la commune : Gratuit
- Associations extérieures à la commune : 150 € (avec caution de 800€ et 50€ d'arrhes encaissées lors de la réservation).
- le chauffage, un montant de 50 € est demandé de la semaine 42 à la semaine 17 incluse.
- La vaisselle est réservée aux Habitants et Résidents de la commune de Chantérac uniquement.
- Une caution ménage d'un montant de 150 € sera retenue sur la caution en cas de locaux rendus non propres.
- · Le gaz est non fourni.

Accueil Périscolaire

Tél. 05 53 81 55 09

L'accueil des enfants se fait, au Centre de Loisirs "Les lucioles" de la **V**allée du **S**alembre à CHANTERAC, par Mmes Julie JANOWSKI et Christine DUFFOUR,

Il est assuré tous les jours scolarisés de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Le tarif est de 0.80 € / heure

2013

École

Tél. 05 53 80 77 60

Mmes Maria Flora LANNOY, Directrice
Marie HOSTEKIND, Professeur des écoles
Accueillent les classes du CE2 au CM2 pour un
effectif de 42 élèves.

L'école est en regroupement pédagogique avec l'école de Saint Vincent de Connezac.

Bibliothèque

Tél. 05 53 80 77 60

Heures d'ouverture au public :

Mercredi / Samedi : 10h00 à 12h00

NOUVEAU !!! Portage de livres à domicile pour les personnes intéressées. Voir page 19.

Transport scolaire

Il est demandé une participation financière par enfant

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Primaire	20 €	15€	10 €
Collège	35€	30 €	25€

BULLETIN MUNICIPAL 2013







Naissances



" Félicitations aux heureux parents "

(RECTIFICATIF SUR 2011)				
07 / 03 / 2011	Naissance de	AUVERT Sidnaïssa	Domaine de Chantérac	
07 / 03 / 2011	Naissance de	AUVERT Yehoshua	Domaine de Chantérac	
(NAISSANCES	2012)			
17 / 01 / 2012	Naissance de	LESCOUTRA Stacy	Puybeaudeau	
09 / 04 / 2012	Naissance de	ZERBATO Léo	Puycrolet	
23 / 07 / 2012	Naissance de	MONHAY Nolan Adrien	L'Hôpital	
12 / 08 / 2012	Naissance de	MEDARD Sasha	L'Hôpital	
18 / 08 / 2012	Naissance de	LEFEBVRE Eline Lilou	Chaniveau	
27 / 12 / 2012	Naissance de	SMITH Vassii	Boutard	
28 / 12 / 2012	Naissance de	VERNET Nolan Désiré	L'Hôpital	
29 / 12 / 2012	Naissance de	ROUGIER Romane	Moulin de Parentie	

Mariages

19 / 05 / 2012	BARRET Cyril et DECLAN Vanessa
08 / 09 / 2012	LACOMBE Florent et DE BIAISI Delphine Murielle
13 / 10 / 2012	HARDOUIN Jean-Paul et LALANDE Véronique



" Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux "



" Sincères condoléances "

Nécrologie

15 / 01 / 2012	Décès de	CHAUSSADE René	de Parentie
14 / 02 / 2012	Décès de	LACOUR Marie-Josette épouse de CHASSALINAS Guy Honoré	de Beauterie
04 / 03 / 2012	Décès de	BRUGÈRE Claudette Veuve de VENOU René	de Villaret
15 08 / 2012	Décès de	LANGLOIS Laurence épouse de LACOUR Didier	de Boutard
15 / 09 / 2012	Décès de	CHASSALINAS Guy Honoré	de Beauterie
24 / 09 / 2012	Décès de	REY Irène veuve de MEYNIER Adrien	de Landry
15 / 12 / 2012	Décès de	LACOUR Aline veuve de CHASSALINAS Yves	de Beauterie
21 / 12 / 2012	Décès de	ROBERT Edgard	de Boutard



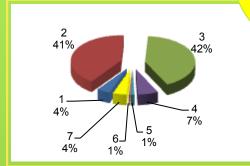
BUDGET GENERAL 2012 Compte Administratif

SECTION DE FONCTIONNEMENT

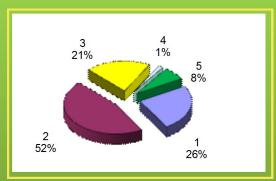
RECETTES:	415 678 €
1 : Produits des services	18 081 €
Concessions cimetière, Redevance périscolaire	170 529 €
2 : Impôts et Taxes	
Contributions directes,taxes diverses	173 657 €
3 : Dotations et participations	
Dotations de l'Etat, de la Région et du Département	28 042 €
4: Autres produits de gestion courante	
Revenus d'immeubles	4 934 €
5 : Atténuations de charges :	
Atténuations de charges de personnel	1 913 €
6: Produits exceptionnels	
Remboursements sinistres	18 522 €
7 : Excédent reporté de fonctionnement 2011	
DÉPENSES :	347 484 €
1 : Charges à caractère général	86 188 €
Eau, électricité, téléphone, carburant, alimentation	
2 : Charges de Personnel	160 437 €
Salaires et cotisations	
3 : Autres charges de gestion courante	70 633 €
Syndicats Intercommunaux, subventions aux associations	
4 : Charges financières	5 398 €
5 : Atténuations de Produits	24 828 €
FNGIR (Fonds Nationaux Garantie Ind Ressources)	









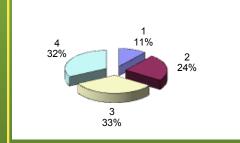


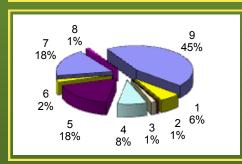
Les recettes s'élèvent à 415 678 € et les dépenses à 347 484 €, permettent ainsi de dégager un excédent de 68 194 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

RECETTES:

KE	CETTES.	
1:	FCTVA	26 287 €
2 :	Subventions reçues	57 600 €
3:	Emprunts	80 000 €
4 :	Excédent de Fonctionnement	79 342 €
DÉ	PENSES:	308 020 €
1:	Remboursements d'emprunts	18 171 €
2 :	Travaux de Bâtiments	1726 €
4 :	Mobilier et Matériel	4 649 €
5 :	Voirie	26 164 €
6 :	Acquisition immobilière	54 000 €
7 :	Eglise	6 219 €
8 :	Réorganisation Foncière (Travaux connexes)	55 682 €
9 :	Emprunts, Réseaux d'électrification	2 934 €
10 :	Déficit reporté d'investissement 2011	137 929 €





L'investissement s'élève à 243 229 € pour les recettes, et à 308 020 € pour les dépenses, donnant ainsi un déficit de - 64 791 €



BUDGETS ANNEXES 2012 Comptes administratifs





SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES: 27 395 € 1: Produits des services: 25 559 €

Redevances abonnés, Subvention Exploitation

2: Excédent de Fonctionnement reporté 2011: 1 836 €

DÉPENSES 11 901 €

1: Charges à caractère général 903€

Etudes, Eau, Electricité, Entretien et Réparations

2 : Charges financières : 10 998 €

Intérêts d'emprunts



Les recettes s'élèvent à 27 395 € et les dépenses à 11 901 € donnant ainsi un excédent de 15 494 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

RECETTES DÉPENSES: 28 344 €

1: Remboursements d'emprunts : 11 190 €

15 773 € 2: Travaux:

3: Déficit d'investissement reporté 2011 581€

L'investissement s'élève à 0 € pour les recettes, et à 28 344 € pour les dépenses, donnant ainsi un déficit de - 28 344 €.

LE RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'ANNÉE 2012 SE TRADUIT PAR UN DÉFICIT DE - 12 850 €



LOGEMENTS SOCIAUX



2:92%



SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES: 4 530 € 1 : Subvention d'équilibre : 4 530 € **DÉPENSES** 2 170 € 2 170 € 1: Intérêts d'emprunts

Les recettes s'élèvent à 4 530 € et les dépenses à 2 170 € permettant de dégager un excédent de 2 360 €.



SECTION D'INVESTISSEMENT :

RECETTES 66 000 € 1: Emprunts 66 000 € **DÉPENSES:** 68 360 € 1: Remboursements d'emprunts: 2 360 € 2: Achats: 66 000 €

L'investissement s'élève à 66 000 € pour les recettes, et à 68 360 € pour les dépenses, donnant ainsi un déficit de - 2 360 €

LE RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'ANNÉE 2012 EST À L'ÉQUILIBRE



2:90%

BUDGETS ANNEXES 2012 (suite) Compte administratif



LOTISSEMENT "HAMEAU DE LA FONT MOREAU"



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES:204 822 €

1: Produits des services:
20 612 €

Vente de lots

2 : Excédent de Fonctionnement reporté : 184 210 €

DÉPENSES 22 217 €

1: Charges à caractère général 1 408 €

Terrains à aménager, Etudes, Achats

2 : Charges financières : 28 042 €

Intérêts d'emprunts

Les recettes s'élèvent à 204 822 € et les dépenses à 22 217 € donnant ainsi un excédent de 182 605 €

Section d'INVESTISSEMENT :

RECETTES : - €
DÉPENSES : 122 526 €

1 : Remboursements d'emprunts : 19 741 €

2 : Déficit d'investissement reporté 2011 102 785 €



L'investissement s'élève à 0 € pour les recettes, et à 122 526 € pour les dépenses, donnant ainsi un déficit de - 122 526 €

LE RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'ANNÉE 2012 SE TRADUIT PAR UN EXCÉDENT DE 60 079 €

Hameau de LA FONT MOREAU

20 LOTS VIABILISÉS

1270 à 2540 m2



0.5 km

A partir de: 17125€

RENSEIGNEMENTS
RESERVATIONS
à la MAIRIE
05 53 82 60 53



Ce hameau de 20 lots en accessibilité à la propriété est en plein développement.

A ce jour 8 lots sont vendus. Les nouveaux propriétaires ont pour la plupart lancé les travaux de construction pour ce qui deviendra leur résidence principale. Trois maisons sont habitées. Bienvenue à ces nouveaux Chantéracois.

N'hésitez pas à faire de la publicité et à vanter les mérites de cette réalisation.

Il reste 12 lots en vente qui vont de 1 289 à 2 531 m² Tous les renseignements nécessaires peuvent vous être apportés par la Mairie.

IG ANS. JE ME S



INFORMATIONS - RÈGLEMENTATIONS



Parcours citoyenneté



LE PARCOURS CITOYEN EN TROIS ÉTAPES

1. L'ENSEIGNEMENT A L'ECOLE

Cet enseignement dispensé au collège puis au lycée est un élément du socle commun de connaissances que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

2. LE RECENSEMENT

Depuis le 01/01/1999 le recensement est obligatoire et concerne tous les garçons et filles âgées de 16 ans

LES INTÉRESSÉS DOIVENT SE FAIRE CONNAITRE (DANS LES TROIS MOIS SUIVANT LA DATE ANNIVERSAIRE DES 16 ANS) À LA MAIRIE QUI DÉLIVRERA UNE ATTESTATION DE RECENSEMENT.

Ce document est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, Conduite accompagnée......)

3. JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)

Obligatoire pour les filles et garçons entre 17 et 18 ans.

Cette journée porte sur :

- La citoyenneté (droits et devoirs)
- Information sur la défense.
- La JDC utilise des tests de détections créés par l'éducation nationale et permet d'orienter des jeunes vers des structures d'aide concernées.
- Information sur les métiers de la défense

Pour tout renseignement complémentaire sur le recrutement des armées : CIRPA (centre d'information et de recrutement des forces armées) 6 rue du 34eme régiment d'artillerie 24000 Périgueux tel 05 53 02 82 79 et 05 53 02 82 75 WW.recrutement-armees.fr

Carte nationale d'identité



En savoir plus

http://vosdroits.service-public.fr/ À la mairie de votre domicile : Tél. 05 53 82 60 53

Site internet communal: www.chanterac.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ:

Vous devez être de nationalité française.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande.

Où faire la demande?

À la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir

- Formulaire de demande de carte nationale d'identité (remis sur place) complété et signé.
- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (35mm x
 - Justificatif de domicile ou de résidence

Autres pièces à fournir en cas d'utilisation de deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre parent

- •Un acte d'état civil de moins de 3 mois :
- Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance
- À défaut, copie intégrale de l'acte de mariage

Si l'acte de naissance présenté ne suffit pas pour démontrer la nationalité française : un justificatif de nationalité française (sauf si vous êtes né en France et que l'un au moins de vos parents est né en France).

Coût: Gratuit Durée de validité: 10 ans

À noter : même périmée, la carte d'identité vous permet de prouver votre identité, à condition que la photographie soit ressemblante.







INFORMATIONS - RÈGLEMENTATIONS (suite)





Permis de conduire

Permis de conduire : ce qui change à partir du 19 janvier 2013

Les titulaires de permis ne sont pas tous concernés en même temps par cette réforme. Retrouvez le détail des nouvelles mesures ci-dessous.

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Nouveau permis de conduire, quel format?

17 janvier 2013

Tous les États membres de l'Union européenne adoptent le 19 janvier 2013 les mêmes catégories de permis de conduire et harmonisent les règles d'obtention du permis (limites d'âge, formation...).

Les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 restent valides tels quels jusqu'au 20 janvier 2033. Leurs titulaires n'ont aucune démarche à effectuer.

En France, les titulaires de permis ne sont pas tous concernés en même temps par cette réforme.





À compter du 19 janvier 2013

Le modèle de titres délivrés à partir du 19 janvier 2013 et jusqu'au 15 septembre 2013 (par exemple pour la 1ère obtention ou un duplicata suite à la perte, au vol ou à la détérioration du titre), sera un « permis rose en 3 volets », qui sera semblable au document actuel, mais présentera les nouvelles catégories européennes de permis.

Ces nouveaux titres seront remplacés durant l'année 2014 par le modèle au format « carte de crédit ».

En septembre 2013

Les nouveaux permis de conduire délivrés seront au format d'une carte de crédit. Le titre comportera plusieurs éléments de sécurisation, dont une puce électronique et une bande magnétique :

• la puce électronique permettra d'afficher les informations disponibles sur le titre et de vérifier son authenticité (état civil de l'usager, catégories de permis détenues et liste des éventuelles restrictions, date de délivrance du titre, date d'obtention et de fin de validité des catégories, numéro du titre, numéro de dossier de l'usager et les éventuelles restrictions de conduite : lunettes, aménagement pour handicap...);

une bande magnétique permettra l'accès à la puce et facilitera la lecture automatique du numéro du titre.

Le nouveau permis de conduire au format « carte de crédit » sera valide 15 ans (à l'exception des titres pour les poids lourds et les transports en commun qui seront valides 5 ans). Au terme de la durée de validité (respectivement 15 ans et 5 ans), il faudra procéder à un simple renouvellement administratif (comme pour une carte nationale d'identité ou un passeport) :

• pour le permis B, ni visite médicale, ni nouvel examen de conduite associés, pour les catégories lourdes ou les professionnels de la route, les exigences en matière de renouvellement restent inchangées (contrôle d'aptitude médicale, période de renouvellement du titre, ...).

En 2014

Les titres délivrés entre le 19 janvier et septembre 2013 seront remplacés contre un titre au format « carte de crédit ». Les informations précises sur cet échange seront diffusées ultérieurement.

Entre 2014 et 2033

Les titulaires d'un permis de conduire délivré avant le 19 janvier 2013 recevront un nouveau titre au format « carte de crédit ». Les informations précises sur cette délivrance seront diffusées ultérieurement.

Attention: le permis à points reste en vigueur. La réglementation actuelle continue à s'appliquer. Chaque conducteur conserve son solde de points. Les modalités de retrait ou de restitution des points sont identiques.



INFORMATIONS - RÈGLEMENTATIONS (suite)

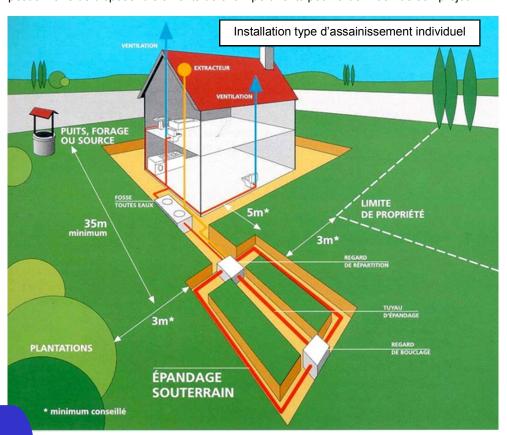


Assainissement non collectif

ÉTUDE DE SOL ET DE FILIÈRE À LA PARCELLE:

Notre commune ne présente pas de sols homogènes et l'étude de zonage n'apporte pas les éléments techniques justificatifs suffisants à l'échelle de la parcelle pour pouvoir déterminer la faisabilité d'un assainissement individuel en adéquation avec la nature du sol. La collectivité a donc décidé que tout nouveau projet d'assainissement non collectif ferait l'objet d'une étude particulière de sol et de filière, à la parcelle, à fournir par le pétitionnaire demandeur.

Cette étude permettra non seulement à la commune d'acquérir les éléments de contrôle suffisants, mais aussi au pétitionnaire de disposer d'éléments de choix pertinents pour la définition de son projet.



Il est, en effet, rappelé que pétitionnaire reste responsable de la filière proposée, la commune devant s'assurer de la conformité de cette proposition avec la réglementation. Cette disposition va donc dans le sens d'une meilleure garantie de la bonne conception du projet, tant pour demandeur, pour que l'acquéreur, que contrôleur.

Cette étude devra être conduite sur la base du contenu minimal clairement défini dans le cahier des charges ainsi que le formulaire qui vous seront fournis en Mairie.

Assainissement collectif

La préétude de la 2^{ème} tranche est terminée.

Les secteurs de Boutard, Faureille et Beauterie sont éligibles, donc subventionnables.

Le coût estimé reste très élevé.

Le Conseil Municipal a décidé d'attendre les nouvelles règles d'attribution et de répartition des aides qui seront modifiées dans le courant de l'année 2013.

Les secteurs de Joussonières, et Marty n'ont pas été retenus du fait de la longueur des canalisations par rapport au nombre d'habitations.

Il faudrait que de nouvelles constructions se réalisent dans ces hameaux pour rentrer dans le cadre subventionnable.







AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE DÉSHERBAGE DANS LA COMMUNE



Contexte

- La France est le 1er consommateur Européen de pesticides avec 85 000 tonnes par an.
- Si les collectivités représentent seulement 5% de la consommation totale de pesticides en France, elles sont responsables de 30% de la pollution des eaux. Ceci s'explique par la nature des surfaces traitées majoritairement imperméables, la forte densité du réseau de collecte des eaux pluviales et des mauvaises pratiques lors de l'application même du produit.
- insectes pollinisateurs, résistance au produit de la faune et la flore, risques de plus en plus suspectés pour la santé humaine.
- # Il est donc indispensable que nos collectivités se montrent exemplaires en la matière, et incitent les citoyens à réduire l'usage des pesticides.

LE CONSEIL MUNICIPAL A DONC DÉCIDÉ D'ADHÉRER À CETTE CHARTE.

Ce qu'implique la charte « 0 HERBICIDE »

Les communes et les EPCI signataires de la charte, s'engagent à :

- Former les agents applicateurs.
- Respecter la réglementation en vigueur.
- Elaborer un plan d'entretien et de désherbage
- Renoncer progressivement à l'usage des herbicides.
- Réaliser et communiquer annuellement un bilan qualitatif.
- Engagement des partenaires techniques : Conseil Général, CNFPT, Etc.

 Soutenir techniquement les communes dans la réalisation d'un plan d'entretien et de désherbage communal.

Respecter la règlementation

- pesticides, si possible.
- Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires :
 - Arrêté du 12 septembre 2006 : à moins de 5m d'un cours d'eau
 - Arrêté du 27 juin 2011 : dans les lieux fréquentés par des publics à risques tels que les écoles, les centres de loisirs, les hôpitaux, les maisons de retraite, etc.

Elaborer un plan de désherbage communal

- C'est un document cartographique qui va permettre d'identifier au sein de la commune :
 - L'ensemble des zones désherbées
 - Les zones à risques pour l'eau
 - Les méthodes de désherbage utilisées.

Les techniques préventives

- Penser l'entretien dès la conception
- Occuper/couvrir le sol pour limiter le développement des adventices (enherbement, fleurissement, paillage, etc.)
- Le fleurissement :
 - Terre-pleins centraux
 - Au pied des arbres
 - Plantes couvre-sol
 - Prairies fleuries













Le Fauchage raisonné

Le fauchage raisonné c'est : « Faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible » avec pour objectifs de :

Chaque intervention doit être réfléchie. Cette approche s'oppose radicalement aux principes du fauchage intensif. Il s'agit de faucher « utile » en tenant compte des impératifs de sécurité et de la croissance de la plante.

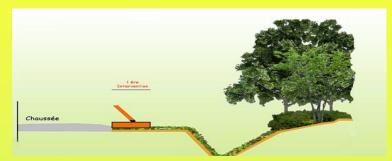
Deux orientations majeures:

- Augmenter progressivement la hauteur de coupe à 15 cm (actuellement entre 8 et 10 cm).

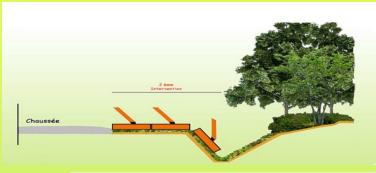
La mise en pratique

2 Interventions maximum au Printemps:

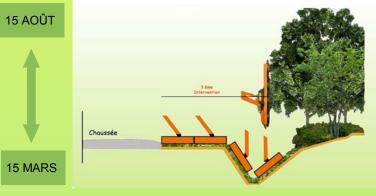
Début de la 1ère intervention fin Avril/début Mai. Fin de la 2ème intervention pour le 14 juillet. La hauteur de l'herbe étant l'élément déclencheur : 40 cm pour les zones de sécurité.



Intervention 1 : Fauchage sur une largeur de panier et dégagement de sécurité



Intervention 2 : Fauchage de l'accotement du 1er pan de fossé et dégagement de sécurité. Débroussaillement de finition autour des glissières et de la signalisation verticale.



Intervention 3: à partir du 15 août et jusqu'au 15 mars, entretien des glissières et débroussaillage.

Objectifs : Maintenir le gabarit routier, pérenniser le fonctionnement des ouvrages et prévenir le risque incendie (Arrêté préfectoral du16 janvier 2012)

La totalité des accotements, y compris fossés et parties basses des talus, sont fauchés

Le réseau routier communal

La commune de Chantérac assure l'entretien de son réseau routier.

Chaque année, les 2 agents communaux ont en charge l'entretien des 35 km de voirie communale revêtue, 75 km de chemins ruraux, des dépendances vertes (cimetière, stade, places, etc.).

Si l'objectif principal est d'assurer la sécurité des usagers, la commune de Chantérac attache une importance particulière à la préservation du patrimoine naturel et à la valorisation des paysages.



ENVIRONNEMENT (SUITE)





r habitant

LA GESTION DES DÉCHETS A CHANTÉRAC

Pour 2012, sur l'ensemble du secteur du S.M.C.T.O.M et ce jusqu'en Novembre 4913 tonnes de sacs noirs ont été collectées contre 1087 tonnes de sacs jaunes. Et sur Chantérac, qu'avez-vous produit con

mine dechets en 2012 et 2011 ?			
011	Sur la commune	Pa	
noirs	121, 76 tonnes		

2012	Sur la commune	Par habitant
Sacs noirs	109,93 tonnes	197 kg
Sacs jaunes	24,55 tonnes	44 kg
Verre	13,67 tonnes	20 kg

Sacs 233 kg **22,39** tonnes Sacs jaunes 41,1 kg Verre **13,45** tonnes 24 kg

Depuis 2012, le sac jaune Périgourdin a pris du poids !!!

En plus des bouteilles et flacons en plastique, le sac jaune périgourdin pourra recevoir : pots de yaourt, pots de crème fraîche... sacs, sachets, blisters, suremballage des packs d'eau, de lait.... boîtes alimentaires...



PENSEZ À DÉPOSER VOS VÊTEMENTS USAGERS EN **DÉCHÈTERIES:**



La Bobine (Neuvic) Tél.: 05 53 81 63 06

Courriel: la.bobine@orange.fr

Grâce à ce geste, 26 EMPLOIS ONT ÉTÉ CRÉÉS

permettant ainsi à des salariés de notre territoire local de trouver un revenu.

Aidez-nous à faire perdurer cette solidarité sociale et écologique. **Uniquement dans les** conteneurs en déchèteries.



La Tresse

(St Médard de Mussidan) Tél.: 05 53 80 06 53 Courriel:

latresse.ascsn@orange.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Lundi / semaines impaires



Vendredi / Toutes les semaines





DISTRIBUTION SACS POUBELLE: Samedi 16 mars 2013

Samedi 23 mars 2013

Samedi 30 mars 2013

De 10h à 12h, salle des associations



^{*} Chiffres donnés de janvier à novembre 2012

^{*} Chiffres donnés de janvier à novembre 2011









DÉCHÈTERIE À VOTRE **SERVICE**

NEUVIC - Planèze - lundi, mercredi, vendredi et samedi

9h - 12h et 13h30 - 17h

Tél.: 05 53 80 31 27 / 06 14 42 02 44

LA DÉCHÈTERIE DE NEUVIC-PLANEZE met à votre disposition des conteneurs spécifiques.

Pour y accéder, une carte vous est délivrée sur place, gratuitement, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture eau, EDF). (Voir horaires d'ouverture ci-dessus).

Pour toute information supplémentaire, consulter les sites internet de :

www.smctom-riberac.fr - www.chanterac.fr - www.smd3.fr

la tendance semble être positive pour les déchets recyclables (sacs jaunes) collectés puisqu'ils sont

en hausse et, il y aurait également moins de déchets destinés à être enfouis (sacs

Nous pouvons tous nous mobiliser par des gestes du quotidien simples et efficaces afin de mettre au régime nos sacs noirs.

Le compostage par exemple diminuerait déjà de 30 % le volume de notre poubelle noire.

Pour faire du compostage, rien de plus simple! Plusieurs solutions s'offrent à vous:

Mettre vos déchets organiques dans un coin du jardin, utiliser des composteurs en bois ou en plastique ou à l'aide d'une vermicaisse, tout est possible!

Pour vous procurer un composteur, vous pouvez appeler le S.M.C.T.O.M au 05 53 92 41 68. Deux modèles vous sont proposés : un de 300 L à 10 € et le second de 600 L à 20 €.

LE VERRE RESTE UN ENNEMI DE POIDS ! la quantité de verre collectée est en diminution ce qui paraît fort dommageable. Aujourd'hui, un tiers de ces emballages en verre se retrouve dans les sacs noirs.

Pensez à trier le verre ! Déposez vos bouteilles, pots et bocaux en verre dans les bornes à verre mises à votre disposition sur la commune.

LE VERRE DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT MIS DANS LES CONTENEURS RÉSERVÉS À CET USAGE ET NON LAISSÉ À CÔTÉ, MÊME DANS DES CARTONS.



INTERVENTION DU S.M.C.T.O.M AUPRÈS DES SCOLAIRES (ÉCOLE DE CHANTÉRAC ET À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE). N'OUBLIONS PAS : LES ENFANTS SONT L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE!

ZOOM SUR LES DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux)

Aujourd'hui, encore trop de déchets piquants, coupants, tranchants tels que les aiguilles et les seringues se retrouvent dans nos poubelles jaunes (photo ci-contre) ainsi que des déchets mous comme les bandelettes, les cotons, ou encore les compresses souillées par du sang.

Ces déchets représentent un réel risque sanitaire et ne sont pas recyclables. De surcroît, pensons aux personnes qui manipulent nos sacs afin de les collecter et de les trier !!!

PATIENTS EN AUTOMÉDICATION, UTILISEZ LES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE.

PERSONNEL SOIGNANT, VOUS DEVEZ RÉCUPÉRER TOUS LES DÉCHETS PRODUITS DANS LE CADRE DE VOTRE ACTIVITÉ ET NE LAISSEZ AUCUN DÉCHET D'ACTIVITÉS DE SOINS CHEZ VOS MALADES.













ENVIRONNEMENT (SUITE)





LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DU SALEMBRE

Le syndicat intercommunal de la vallée du Salembre se porte plutôt bien. En effet, il fait partie des rares syndicats qui n'ont pas eu recours à l'emprunt, pour financer les travaux, grâce à une gestion rigoureuse et raisonnée des délégués communaux, et aux différentes aides publiques. Il poursuit ses opérations de réhabilitation du cours d'eau sur la commune de CHANTÉRAC. De nombreuses sources, d'intérêt évident ont été traitées avec les précautions d'usage, entre autre, préservation des zones humides à caractère écologique et pédagogique. La continuation des ouvertures concernant le lit du ruisseau ,le dégagement et l'enlèvement des embâcles, la coupe et le débardage des arbres, pouvant dans un proche avenir, par leur chute ,provoquer une obstruction très importante du ruisseau, ont été menés à bien par l'entreprise retenue. Ces coupes d'arbres sont étroitement liées à l'accord préalable des propriétaires riverains .En cas de refus ils seront entièrement responsables des dégradations faites à la berge du ruisseau, et seront ainsi amenés à réparer les dégâts à leurs frais. Les travaux prévus à la tranche 2 sont terminés. Il reste quelques plantations à mettre en place au printemps prochain dans une zone d'éclaircie, il s'agit de la tranche conditionnelle. Les zones intéressantes souvent situées en milieu humide, ont été traitées avec un intérêt particulier, afin de protéger la flore et la faune, elles sont nombreuses autour des multiples sources.



Des réunions de chantier ,appréciées, ont également permis aux propriétaires, de prendre contact avec notre équipe, et de poser toutes les questions qui les interpellaient. Ce qui leur a également permis de rencontrer les



financeurs, du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau. D'autres partenaires comme la Police de l'Eau, ou les associations de pêche, les chefs d'équipe de ASCSN, association, à qui la réalisation des travaux a été confiée, les techniciens de rivière ont porté une attention particulière au bon déroulement des travaux.

L'année 2012 est aussi une année de réflexion, concernant le regroupement des syndicats. Des réunions intersyndicales, où toutes les questions posées par les élus ont étés abordées (participation future des communes, nouveaux statuts, représentativité, concernant la fusion des syndicats de l'Isle, du Vern, de la Cremps et du Salembre, chargés de la gestion des cours d'eau. Le projet initial a pour sa part subi quelques modifications . Le syndicat de la Beauronne de Chancelade , les communes de Razac et d'Annesse devraient a priori rejoindre la C A P . Les communes de Saint Vincent de Connezac , des Lèches , de Saint Etienne de Puycorbier , de Saint Michel de Double devraient rejoindre le syndicat de l'Isle .Cette fusion devrait être effective en 2014. Ainsi l'entité nouvelle regroupera soixante cinq communes.

Nous avons des projets pour l'année 2013, pour l'ensemble du syndicat, qui seront liés évidemment à l'obtention des aides qui je le rappelle, pour ce genre d'opération atteignent 80%. Je proposerai

aux membres délégués ,de prendre en compte pour la commune de CHANTÉRAC ,le ruisseau de la Bataille de la source captée au Roueix . Une réunion de terrain avec les propriétaires concernés sera également envisagée et souhaitable. Ces travaux seront les derniers que le syndicat intercommunal du Salembre réalisera avant sa fusion, ce qui ne veut pas dire pour autant que les travaux deviendront inexistants après.

> Le Président, **Pierrot BRUGEASSOU**

dangereuses, en terme de circulation.

TRAVAUX - 2012





Au vu du coût élevé des travaux de revêtement de voirie **30 000 € le km**, le Conseil municipal a décidé de parer au plus pressé. N'ont été retenues, pour l'année 2012, que des voies devenues

- 1. Une partie de la voie "Du jardin de Beaudou" située à Landry Moulin de Parentie a été prise en compte. La technique employée permet de consolider la route dans ses parties les plus fragiles en traitant les poches d'argile ou les mouillères par exemple). Après appel d'offres, l'entreprise SGREG a été retenue pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 10 657 € HT.
- 2. Dans le village de Chaniveau, la pose d'un caniveau (dans la partie la plus étroite et la plus pentue) permet un élargissement de la bande de roulement et un meilleur contrôle des eaux de ruissellement. Un bicouche a été mis en place. Après appel d'offres les travaux ont été confiés à l'entreprise COLAS pour un montant de 8 652 € HT.





Réorganisation foncière Fin des travaux connexes



Suite à l'abandon de quelques chemins ruraux (agricoles ou forestiers), nécessaire au bon déroulement des opérations de la Réorganisation Foncière de la commune de CHANTERAC, il était indispensable de créer de nouvelles voies d'accès, afin de poursuivre le désenclavement de certaines parcelles.

Des travaux importants ont été réalisés pour essentiellement :

- la création de chemins empierrés, ou pour le replacement dans leur assiette initiale,
- 2. sur des busages,
- 3. par quelques remises en culture de parcelles abandonnées à la forêt depuis quelques années.

Ces nouveaux chemins permettent de compléter le dispositif de réorganisation parcellaire en autorisant un meilleur accès aux propriétés.

Le coût de ces travaux s'élève à **46 000 € HT** pris en compte en très grande partie par le Conseil Général de la Dordogne, soit 80% de la dépense, le reste 20% étant pris sur le budget communal.

Suite à un appel d'offres, la réalisation des travaux a été octroyée à l'entreprise DUPUIS et FILS de Saint-Privât des Prés.



PROJETS TRAVAUX - 2013



Restaurant scolaire

Le projet du restaurant scolaire n'a pas été abandonné. L'État n'ayant pas retenu le dossier de financement en 2012, la collectivité va de nouveau solliciter ce dernier en 2013 afin d'obtenir une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le Conseil Général s'est lui, déjà engagé à hauteur de 24 000 € dans le cadre des contrats d'objectifs et devrait allouer une subvention supplémentaire dans le cadre du maintien du service en milieu rural. La commune n'engagera les travaux que lorsqu'elle aura l'ensemble des financements.





Eglise St Pierre Es Liens

Comme pour le restaurant scolaire, la commune a sollicité les différents partenaires financiers que sont:

La DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)

La Région

Le Département

Le dossier a reçu des avis favorables et sera traité pas les différentes commissions attributives de subventions.

Dès les financements obtenus, les diférentes tranches de travaux pourront débuter.

Comme précisé dans le précédent bulletin, vous serez sollicité par la Fondation du Patrimoine qui lancera une souscription afin de réduire la participation communale.





LA VIE LOCALE

MUNE do CHANTER AC

Bibliothèque



Afin de redynamiser la bibliothèque et après avoir consulté le listing des abonnés, nous avons pris l'initiative de consulter la population sensible au portage de livres. Vu l'accueil de cette proposition, cette prestation débutera en février à raison d'une fois par mois.

Si vous êtes intéressé par ce service, adressez-vous à la mairie Tél.: 05 53 82 60 53. Cette démarche sera assurée par une bénévole qui s'est proposée, il s'agit de Mme BILLAT nouvelle propriétaire à Chantérac, qui a été présentée aux habitants en compagnie de Mme FAURE.

L'ouverture de la bibliothèque est assurée tous les **mercredis de 10h00 à 12h00.**Et tous les **samedis de 10h00 à 12h00.**



Site internet



www.chanterac.fr est un outil de communication moderne, supplémentaire entre vous et votre mairie.

C'est une passerelle avec les communes de St Aquilin et St Germain du Salembre, un lien avec :

LES SERVICES DE L'ÉTAT, DE LA RÉGION, DU CONSEIL GÉNÉRAL,
VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, LES SERVICES DE SANTÉ,
LES NUMÉROS D'URGENCE, LES ARTISANS, LES COMMERCANTS,
LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL, LA MÉTÉO, VOTRE RADIO,
VOTRE TÉLÉVISION RÉGIONALE, VOS MÉDIAS LOCAUX, ...

SOYEZ CURIEUX, PROMENEZ-VOUS-Y, AIDEZ-NOUS À LE FAIRE VIVRE, FAITES-NOUS REMONTER VOS SUGGESTIONS VIA LA PAGE CONTACT, OU À L'ADRESSE SUIVANTE : martine.lechelle@chanterac.fr

Assistantes maternelles



Mme EL ALLOUKI Julie Lieu dit "Landry" Agrément pour 3 enfants





Mme VERDIER Prisca Lieu dit "Le Pradeaux" Agrément pour 2 enfants



Mme RAMON Sylvie
Lieu dit "Les Grandes terres"
Agrément pour 4 enfants









Repas des Aînés

C'est avec plaisir que la municipalité convie chaque année les aînés de la commune au traditionnel repas. Il s'agit là d'un moment convivial et priviligié que nous partageons ensemble, bercés par la musique de l'orchestre.

Cette action démontre notre attachement à prendre soin de nos aînés, à leur témoigner tout notre respect et notre soutien.

Nous vous adressons un grand merci pour votre présence et espérons vous retrouver toutes et tous le dimanche 26 janvier 2014.





Randonnée de la ST Jean

La randonnée a ceci d'attrayant qu'elle rassemble petits et grands autour d'un même loisir.

À Chantérac, nous le vérifions régulièrement, notamment lors de la randonnée de la Saint Jean.

Le vendredi 22 juin, un groupe important de marcheurs a pris le départ des deux circuits proposés.

Après quelques heures de marche, chacun a pu se restaurer à volonté, comme le veut désormais la coutume, de grillades et de frites fort appréciées. Une ambiance très conviviale...









Les élus viennent à votre rencontre.

Durant l'année 2012, les élus sont allés au devant des administrés par le biais des réunions de hameaux.

Ces rencontres ont permis d'échanger en toute convivialité sur tous les sujets de la vie locale et dossiers en cours de notre collectivité.

Pour les secteurs restants: Chaniveau, La Grave / La Boussenelie, Le Bourg les rencontres s'effectueront cette année.





Téléthon



Le début du mois de décembre était placé sous le signe de la générosité : en effet, le 8 décembre, nombreux étaient les cyclistes et les amoureux de motos et de quads qui ont donné de leur temps (et de leur argent !) pour soutenir, une fois encore, la cause du Téléthon.

C'est toujours avec un grand plaisir que nous les accueillons toute la journée autour d'un café bien chaud et de quelques gâteaux.

Depuis plusieurs années notre commune participe modestement à cette opération essentielle qu'est la recherche contre les myopathies et cela semble encore plus important aujourd'hui en ces périodes difficiles.









Rentrée scolaire

<u>Des projets importants ont été finalisés l'an</u> dernier :

- Participation des CM1-CM2 à Expoésie 2012 où quelques élèves ont été cités au palmarès.
- Projet Afrique de Mme HOSTEKIND et sa classe en collaboration avec l'association Yovo Méwi, qui s'est terminé par une exposition de produits béninois au Foyer rural et une soirée spectacle, haute en couleurs, qui a connu un beau succès.



Action citoyenneté de la classe de CM1-CM2 de Mme LANNOY qui s'est conclue, du 13 au 15 février



dernier, par la visite à Paris de l'Assemblée Nationale, guidée par Mr DEGUILHEM, député de la circonscription. Ont participé également à ce voyage les élèves de CE2 et CM1 de Mme HOSTEKIND qui ont choisi de visiter le musée du Quai Branly. Tous se sont retrouvés pour une visite guidée de la capitale en passant notamment par la tour Eiffel, et pour effectuer une visite en bateau mouche.

Les élèves ne sont pas prêts d'oublier ce voyage riche en découvertes et en apprentissages.

Participation auconcert Brassens »

des élèves de Mme LANNOY le 15 juin 2012 organisé en collaboration avec Mme MARTY, professeur de musique, et la chorale du collège de Neuvic, ainsi que les élèves de CM1-CM2 de l'école de St Germain du Salembre, dans le cadre de la liaison CM2 – 6ème . L'église de Chantérac, à cette occasion, a accueilli un public nombreux et ravi de voir et d'entendre les élèves chanter ensemble avec plaisir et conviction.

De nouveaux projets sont programmés pour 2012-2013, avec le soutien financier de l'Amicale laïque.

Maria-Flora Lannoy mariaflora.lannoy@laposte.net



Concert Brassens dans l'église de Chantérac



Semaine du goût



Du 15 au 21 octobre, s'est déroulée la semaine nationale du goût et, tous les ans, la municipalité, le temps d'un repas , fait découvrir de nouvelles saveurs à nos enfants.

Cette année, ils ont pu apprécier un menu tout orange!

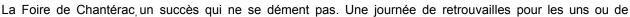
Ainsi, Claudine Villechauvin, aidée de bénévoles, leur a concocté un velouté de potiron, un gratin de carotte/potiron et une crème vanille/orange.

Pour l'occasion, sur les petites tables du restaurant scolaire, sets, serviettes et menu orange...

Le repas a été unanimement apprécié par les petits et les plus grands!









découvertes pour les autres. Grâce au bouche à oreille, de nouveaux exposants ont intégré la foire, nous les en remercions chaleureusement ainsi que les anciens toujours fidèles au rendezvous.

A 11 heures les enfants des écoles ont investi le site créant ainsi une joyeuse animation autour des stands et ce durant une heure.

Ils ont pu découvrir ou redécouvrir pour certains le métier de vannier ou graveur sur verre.

Mais ce qui a eu leur préférence est le stand de la société avicole du Nontronnais et la rencontre avec les ânes de « MAGNOU ».

Sur les coups de midi, personne n'a dérogé à la règle pour se retrouver chez Angel autour d'un verre. Vers 13h00, la salle des fêtes s'est remplie de 165 convives venus se régaler du traditionnel civet de lièvre.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 09 décembre 2013 pour une énième édition.







LA VALLÉE CENT RIRES! 19 ÉDITION...



Samedi 2 juin, l'étape de "La Vallée ? Cent rires! "À Chantérac a battu des records de fréquentation, malgré l'annonce d'orages violents et la pluie abondante qui s'est invitée après l'apéritif en musique animé par le talentueux trio Romano Dandies. Les sons de l'accordéon, du violon ou de la contrebasse et les chants des trois compères reflètent les émotions d'un répertoire issu de cultures gitanes traditionnelles (serbe,

roumaine, russe, hongroise...)



Bénévoles aux fourneaux

Il en aurait fallu plus pour décourager les bénévoles chantéracois : ils n'ont pas failli à la fabrication de centaines d'omelettes et à l'accueil de leurs convives, réfugiés sous les chapiteaux et bien décidés à prendre du bon temps pendant que les

enfants jouaient dans les flaques.

Ce climat rieur et festif s'est confirmé avec « J'aime pas le

musette », par le duo Délinquante, au charme enjôleur des chipies croustillantes et malicieuses dont elles usent avec légèreté et justesse, jouant à l'envie les chieuses piquantes, les boudeuses attirantes ou les bourgeoises provocantes... Virtuoses de l'accordéon et chanteuses de talent, qui aiment à jouer avec leur public et le taquiner,

notamment ces messieurs qu'elles épinglent avec un charme malicieux au fil de leurs ritournelles.

Un spectacle de joie pétillante mélangeant dérision, fraîcheur, partage et bonne humeur qui collait bien à la thématique du festival et à son envie d'en rire. Les Romano Dandies ont fait leur retour avant l'extinction des lampions de la fête.

Un grand merci à la cinquantaine de bénévoles qui nous accompagnent. Qui aux chapiteaux, qui en cuisines, qui au service font que cette manifestation perdure.

Rendez-vous pour la vingtième édition le Samedi 1er juin .



Photo M. BERNET







LA VIE ASSOCIATIVE



Amicale Laïque

L'Amicale laïque de Chantérac a tenu son Assemblée générale annuelle le 2 octobre dernier pour faire, comme chaque année, le point sur l'année écoulée et envisager les actions à venir.

Le bureau a été renouvelé avec pour seuls changements l'arrivée de Mr Francis HERBERT au poste de secrétaire. en remplacement de Mme Martine LECHELLE, devenant secrétaire adjointe.

Nous remercions particulièrement toutes celles et tous ceux qui ont participé à nos actions cette année et qui nous permettent ainsi de poursuivre notre aide financière en faveur de l'école. Grâce à la contribution de chacun le bilan financier est resté excédentaire.

Il faut souligner que l'ensemble des élèves a pu participer du 13 au 15 février dernier à un voyage à Paris riche en apprentissages et en découvertes (visite de l'Assemblée nationale, musée du Quai Branly, Tour Eiffel ...) ; la contribution financière de chaque famille a pu ainsi être limitée de façon très significative.

Au chapitre des projets, en plus du loto traditionnel qui vient d'avoir lieu le 24 novembre dernier, sont programmés :

Samedi 9 février 2013 : La soirée Belote

Samedi 1^{er} juin 2013 : La soirée « omelettes » (Festival de La Vallée)

Dimanche 9 (ou 16 juin 2013) :Le relais des 3 Vallées Vendredi 21 juin 2013 : La marche de la St Jean

Les projets de l'école :

Sortie Agora de Boulazac : spectacle de danse les élèves de CE en février 2013 Sortie au centre culturel de Bergerac : spectacle de danse pour les CM en avril 2013

Une sortie « culture et découverte » est prévue pour chacune des 2 classes :

D'autres sorties sont prévues pour l'ensemble des élèves, en rapport avec les thèmes des projets pédagogiques : préhistoire, le village du Bournat, musée de la fabrication du papier à Couze près de Lalinde, château des Milandes,

Participation aux journées « jeune public » (festival de La Vallée) mai juin 2013 Sorties USEP, course d'orientation

Projet en liaison avec le SMCTOM de Ribérac sur le problème des déchets



Société communale de chasse

Lors de son Assemblée générale du 31 août 2012, la Société Communale de Chasse a renouvelé son bureau.



Président : BRUGÈRE Gérard

Président adjoint : DEFFARGES Thierry Secrétaire : BERTRANDIAS Patrice Secrétaire adjoint : BRUGÈRE Jérémy

Trésorier : JUGIE Roger

Trésorier adjoint : LATREILLE Jean-Marc

La vente des cartes (35 € pour les habitants et propriétaires de la commune) et les bénéfices faits lors du repas de chasse font vivre l'association.

Cette saisons six lâchés auront lieu (un par mois) : Cinq lâchés

de faisans et un lâché de perdreaux.

Le samedi 02 mars 2013 l'association organise son traditionnel repas dansant.

Un atlas des espèces gibiers en Aquitaine offert par la Fédération Départementale des Chasseurs à la société de chasse communale sera consultable à la bibliothèque municipale.

> La Société communale de chasse au nom de son Président et des membres du bureau, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013. Gérard BRUGÈRE



Les élèves de l'école en bateau-mouche sur la Seine avant la visite de la Tour Eiffel







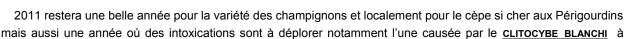
LA VIE ASSOCIATIVE

(SUITE)



Société mycologique du Périgord

UNE BELLE SAISON POUR LES CHAMPIGNONS



Saint-Front-de-Pradoux en octobre. En effet, une habitante de cette commune a fait confiance à une autre personne et a cru qu'elle consommait des mousserons. Elle a été sérieusement malade pendant plusieurs jours. Le Clitocybe blanchi cause des intoxications graves. Il convient donc de rappeler les conseils de prudence.



MORII I ES

Le printemps humide a permis des poussées de MORILLES et d'entolomes printaniers comestibles comme l'Entolome en bouclier appelé aussi le mousseron noir. En juin et en juillet, on pouvait trouver quelques espèces. La sècheresse du mois d'août a stoppé les poussées.

Les sorties de septembre se sont soldées par peu d'espèces. Puis les pluies du début de l'automne ont permis de trouver entre 80 et 130 espèces en octobre. L'exposition

de Sourzac a permis de présenter plus de 200 espèces.

En novembre nous avons recensé à plusieurs reprises plus de 100 espèces et nous avons même dépassé les 200 espèces à Léguillac-de-l'Auche ce qui constitue un

record pour une sortie. Au cours de ces promenades de bons comestibles ont été trouvés mais aussi des espèces dangereuses comme l'AMANITE PHALLOÏDE. Quelques espèces très rares dont certaines

rencontrées pour la première fois en Périgord ont été identifiées.

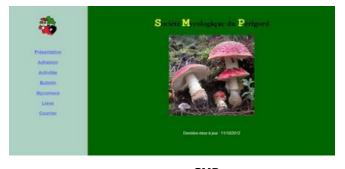
La société mycologique du Périgord fera plusieurs activités dans la région de Chantérac en 2013 notamment des sorties sur Saint-Jean-d'Ataux, Echourgnac, La Chapelle-Gonaquet, Bourgnac, La Jemaye. Lors de l'assemblée générale qui aura lieu au mois de mars le calendrier définitif sera officialisé. De plus au printemps et en automne, vous pouvez rencontrer Serge Bonnet sur le marché de Saint-Astier qui présente quelques espèces et donne les renseignements sur les sorties. De plus Jean Jacques Daub tient les lundis après-midis une permanence dans la salle des associations de Chantérac. Vous pouvez apporter vos récoltes pour les faire identifier.

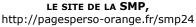


Le CLITHOCYBE BLANCHI est une espèce dangereuse. Elle peut provoquer des intoxications, du type sudorien dont l'antidote



L' AMANITE PHALLOÏDE est une espèce extrêmement vénéneuse car elle contient une dizaine de toxines, dont certaines, les anatoxines, détruisent les cellules du foie. Elle est d'autant plus dangereuse que les premiers malaises ne se manifestent que 48 heures après l'ingestion. Un seul petit carpophore contient une dose mortelle de poison !!!









LE SITE DE : L'ATLAS DES CHAMPIGNONS http://www.atlas-des-champignons.com

Renseignements Daniel LACOMBE 06 83 37 26 30 ou d.lacombe@sfr.fr ou Serge BONNETau 05 53 91 49 42 ou sur le site de la SMP voir adresse ci-dessus.

> Daniel LACOMBE. Président de la Société mycologique du Périgord, vous présente ses meilleurs vœux.



LA VIE ASSOCIATIVE (SUITE)





Chantérac Tout Terrain

Le terrain est accessible les premier, troisième et cinquième dimanches de chaque mois pour les licenciés UFOLEP.

Le moto-club remercie tous les pilotes, les bénévoles et les différents partenaires pour leur participation à l'organisation de l'épreuve Challenge 24 UFOLEP du 5 août 2012 qui, malgré une météo capricieuse, restera dans les annales...

Parution des photos bientôt sur notre site internet :

www.chanteractoutterrain.fr

Nous vous invitons à nous rejoindre pour l'édition 2013 qui se déroulera le dimanche 4 août lors de la fête du village.

BUREAU DE CHANTÉRAC TOUT TERRAIN

Président: Gautier LARUE CHARLUS

Secrétaire : Mike BERGER Trésorier : Fabien MAGNE



Nous profitons de cet article pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année en cours.

Le Président.

Gauthier LARUË-CHARLUS

Contact 06 07 82 75 06 Courriel: rmpb@orange.fr

Ride On

Ride-on, une ÉCOLE DE PILOTAGE MX, et un motoclub implantés sur Chantérac.

Des journées de formation, stages et déplacements sont organisées pour permettre à des jeunes sportifs de s'exporter sur des événements nationaux voire internationaux.

A l'heure où nous rédigeons cet article le site web de notre association, www.rideonmx.com/ a été piraté, il est en cours de maintenance.

Pour tous renseignements contacter,

Mr Grégory ROUSSEAU, Tél.: 06 32 67 07 06

Je vous souhaite à tous une excellente année 2013.

Le Président,

Grégory ROUSSEAU





Comité des fêtes

BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Adeline MAGNE Vice Président : Fabien ESTEVE

Trésorière : Morgane ESTEVE Secrétaire : Pierre Luc GUEGAN

L'ensemble des membres du comité présente ses meilleurs vœux aux Chantéracois(es).

En 2013 nous essayerons une nouvelle fois de satisfaire les habitants lors



Nous organiserons le samedi soir la soirée entrecôte en espérant réunir autant de personnes que les deux années précédentes (350 en 2011 et 400 en 2012)

Pour clôturer nous aurons toujours le feu d'artifice pyromusical avec l'embrasement du clocher.

Vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. Tél. 06 33 67 12 73

La Présidente, Adeline MAGNE





ONMUNE do CHAN

DONS



La municipalité remercie les généreux donateurs de livres (bibliothèque), de verres (restaurant scolaire) et de photos (mairie).

SOUVENIRS



Equipe de football Chantéracoise : saison 1964/65

1ère rangée assis de gauche à droite :

D.PICHARDIE, J. QUEYRET, J GALLEGO, R. SAMY, M. VILLECHAUVIN

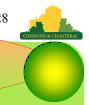


2^{ème} rangée debout de gauche à droite :

E, PICHARDIE, A. FAURE, JM. TEILLET, JM. DUMARCHAPT, S. TASSAIN, JC. COUDERT.

BULLETIN MUNICIPAL 2013 28







-

Dimanche 27 janvier : Repas des Aînés

Samedi 09 février : Concours de Belote, Amicale Laïque

Samedi 02 mars : Repas Dansant, Société de Chasse

Samedi 01 juin : Festival « La Vallée » Soirée Omelettes

Dimanche 09 juin : Relais des 3 Vallées (Départ / Arrivée - Chantérac)

Vendredi 21 juin : Randonnée, Grillades et Frites

Vendredi 28 juin : Fête de l'école

Vendredi 02 août : Fête champêtre : Loto

Samedi 03 août : Fête champêtre : Pétanque, Animations, Repas Dansant

Dimanche 04août : Fête champêtre : Randonnée, Repas, Animations, Manèges, Feu

Dimanche 04 août : Fête champêtre : Moto Cross (courses sur prairie dans le bourg)

Samedi 14 / dimanche 15

septembre:

Journées du Patrimoine

Lundi 09 décembre : Foire annuelle







Mesdames et Messieurs,

En ce début d'année 2013, je vous adresse mes meilleurs vœux . Qu'elle vous apporte tout ce dont vous avez besoin même si la conjoncture n'est pas pour nous orienter vers beaucoup d'optimisme. Le bien-être de chacun et de ses proches n'apparaît pas comme une évidence pour les mois à venir. Il nous faut

Édito du Président

cependant garder l'espoir d'une amélioration.

Vous trouverez dans cet ouvrage, comme à l'accoutumé, la vie de votre collectivité avec ses réalisations relatées dans les articles suivants, ainsi que ce qui sera la principale préoccupation de 2013 : la fusion et la disparition de notre collectivité.

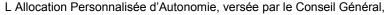
Allocation Personnalisée d'Autonomie à Domicile



Cette Allocation est plus connue sous l'appellation APA et s'adresse aux Personnes âgées.

La perte d'autonomie occasionne des besoins en aide que l'entourage des Personnes âgées ne peut pas toujours assurer.

L'Allocation d'Autonomie Personnalisée, concerne les personnes vivant à leur domicile, en famille d'accueil, et celles vivant en établissement médicosocial.



permet de financer une partie des dépenses à engager pour la prise en charge des Personnes âgées dépendantes.

Il peut s'agir d'aides humaines et/ou d'aides techniques. Le montant de l'allocation dépend du niveau de dépendance, des aides nécessaires à mettre en œuvre et des ressources de la personne.

L'APA est calculée sur la base d'un plan d'aide élaboré par une équipe médico-sociale du Conseil Général qui évalue le degré de dépendance par le biais de la grille AGGIR (Autonomie, gérontologie, groupe iso-ressources).

Le degré d'autonomie est compris entre 1 (très dépendant) et 4 (moyennement dépendant)

Pour tout renseignement vous adresser au :

Pôle Personnes Agées - Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention - Cité Administrative CS 70010 24 016 PERIGUEUX CEDEX - Tél.: 05.53.02.28.13 / Fax. 01 57.67.42.41



Centre Local d'Information Et de Coordination

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) est un « guichet unique » de proximité.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et de conseil où les retraités, les personnes âgées et leur entourage trouveront une réponse aux questions diverses qu'ils se posent. Le CLIC rassemble toutes les informations susceptibles de vous aider dans votre vie quotidienne ou celle de vos proches.

Le CLIC évalue vos besoins, élabore avec vous un plan d'aide individualisé, coordonne la mise en œuvre du plan d'aide par une mise en réseau des professionnels de santé, d'accompagnement à domicile, de l'habitat et les acteurs locaux.

Le CLIC initie et développe des actions de prévention du vieillissement, de soutien aux aidants naturels, de formation qui contribuent à la qualité de vie à domicile des personnes âgées.

Le CLIC vous informe et vous oriente sur :

Les services d'aide au maintien à domicile (Prestation, contact...)
Les démarches administratives et financières (APA; Aide sociale..)
Les établissements d'hébergement (accueil temporaire...)
Les services d'amélioration et d'adaptation de l'habitat
Les associations d'usagers

Où vous adresser:

CLIC du Ribéracois et de la Vallée de l'Isle Maison du Département 24600 Ribérac

Tél.: 05.53.90.62.62







Le Syndicat Intercommunal d'Actions Sociales

Tout comme les années précédentes le SIAS a été sollicité par le biais des Assistantes sociales du Conseil Général de notre canton. Les aides financières du SIAS ne peuvent être accordées qu'en complément des aides légales, jamais en substitution.

Cette année encore, les demandes d'aides portent principalement sur les factures de chauffage.

Notre future intercommunalité intégrant la compétence sociale le SIAS tel qu'il existe aujourd'hui aura vocation à disparaître au profit de la nouvelle structure en 2014.



Aide à la personne (A.NA.C.E)

L'ANACE (Association Neuvicoise d'Aide, de Coordination et d'Entraide) a un nouveau Président en la personne de Mr Daniel GUILLAUME.

Avec l'ACCAD (Mussidan) et l'AIVAP (Villamblard), elle a décidé de former le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale de l'Aide à Domicile Isle et Crempse (GCSMS) afin de mettre en commun un certain nombre de moyens humains, techniques, juridiques, administratifs ainsi que de communication et de relation avec leurs partenaires de terrain, institutionnels ou professionnels qui constituent notre environnement à tous.

Le groupement ne remet pas en cause l'autonomie juridique, les actions particulières et les relations propres que chaque association peut avoir sur son territoire historique, mais ce groupement permettra des interventions et un champ d'action plus large et cohérent compte tenu des moyens qu'il mutualise : ce GCSMS, c'est en effet 800 usagers prestataires (114 600h) et 265 mandataires (60 200h) qui bénéficient de services d'aides à domicile, sur un territoire consolidé de 43 communes, par 140 salariés (81 ETP) pour un montant de prestations de 2 700 000 euros en 2012.

L'interlocutrice de l'association reste la même en la personne de:

Mme DOBINSKI - Rue Arnaud Yvan Delaporte - 24190 NEUVIC

Tél.:05 53 81 52 84 - Fax. 05 58 81 08 50 - E-mail : anace24@wanadoo.fr



<u>Les horaires sont inchangés :</u> (service administratif) du lundi au vendredi : 8h à 12h 14h à 17h Ainsi que les services rendus et le public concerné, personnes âgées ou en difficulté (maladie) :

Portage de repas à domicile ■ Aide au traitement de documents administratifs ■ Accompagnement (courses, médecin...) Garde itinérante de jour et de nuit ■ Prise de rendez -vous ■ Petits dépannages ■ Aides ménagères Service entretien ■ Petit jardinage.

Enfance maltraitée

Centre médico-social



Tél. 05 53 02 27 89 ou 0800 05 41 41 et le 119 appel gratuit

Mme DUPLAN - Assistante Sociale Tél. 05 53 81 51 78

Coordonnées Communauté de communes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU SALEMBRE

Siège : MAIRIE 24190 SAINT GERMAIN du SALEMBRE - Tél / 05.53.82.60.15 / Fax / 05.53.81.84.45 Mail : ccvs-valleedusalembre@orange.fr Site internet : http://www.valleedusalembre.fr





Le petit patrimoine

La communauté de communes de la Vallée du Salembre s'est lancée dans un programme de sauvegarde et remise en valeur du « petit patrimoine public » composé de lavoirs, puits, fontaines, ... le long des parcours des sentiers de randonnées ou près des hameaux.

La première des raisons de maintenir ces lieux est de permettre aux passants attentifs de remarquer la présence d'un patrimoine qui a marqué la vie rurale pendant les siècles précédents. La seconde est de conserver des alimentations d'eau qui peuvent nous être utiles...



En 2010, six lieux ont déjà été réhabilités faisant partie de la 1ère tranche.

Nous venons d'achever la 2^{ème} tranche de rénovation du petit patrimoine de notre collectivité, cinq lavoirs ont pu être restaurés. Coût des opérations : 69 000 € HT

SUR SAINT GERMAIN DU SALEMBRE Lavoir de Maillepot La Fontaine du Touron

préhistoire.

SUR CHANTÉRAC Lavoir de Beauterie SUR SAINT AQUILIN Lavoir de Vitrac Lavoir de Jaubertie

Des subventions de la Région (17 500 €), du Conseil Général (17 500 €) nous ont été attribuées ainsi qu'une réserve parlementaire (5 000 €). Nous vous rappelons que nous avons lancé avec l'aide de la Fondation du Patrimoine une souscription.

Les Patrimoniales



La conférence animée par Christophe GRIGGO a préparé les balades des deux jours suivants autour de lieux surprenants tels que la grotte sépulcrale de Barbilloux, le dolmen de Peyrebrune (vestiges au musée du Périgord), le cluzeau de Fenêtre, la fontaine de Jaubertie, Chausse-Vieux ou le « chemin des écoliers » empruntés jusqu'au début du XXe. Une occasion pour Christophe Griggo et Joël Beyney d'évoquer la toponymie des lieux-dits et sites préhistoriques en Périgord comme les

exceptionnelles « cabanes de Beauclair » à Douchapt (cinq découvertes de ce type Ce moment culturel que nous souhaitons pérenne s'associe à la programmation de restauration de notre petit patrimoine lié à l'eau. Tous les ouvrages restaurés, de par



leurs fonctions et leurs aménagements montrent l'importance qu'avait l'eau dans la vie de jadis, depuis l'apparition de l'homme jusqu'à nos jours. Sans eau pas de vie ! La modernité a tendance à nous faire oublier que tous nos hameaux et villages se sont orientés, dessinés et pérennisés autour de cette richesse.

Pour les générations futures, continuons donc à respecter, restaurer, aménager et embellir ces sites chargés d'Histoire et de

Je suis sûr que vous serez sensible et apprécierez la programmation de cette manifestation qui va nous permettre de découvrir un peu plus l'histoire locale de nos chères contrées.

Bientôt une association

Une association va être créée pour la mise en place des futures éditions, on y attend de nombreux bénévoles, La 4e édition des Patrimoniales de la Vallée du Salembre se déroulera à Saint-Germain-du-Salembre les 4/5/6/7 octobre 2013.

Jean-Michel MAGNE

Marylin BERNET



Festival La Vallée, journées "jeune public"



a fort à faire ...

La commune de St Germain du Salembre a accueilli la 19ème édition des journées Jeune Public sous le couvert de la Communauté de Communes de la Vallée du Salembre, de la Fabrique et la Ligue de l'enseignement. Pour plus de renseignements consulter le site web du Festival www.lavallee.info

St Germain du Salembre a organisé cette année les journées « jeune public », avec les bénévoles de Chantérac et St Aquilin. Sur deux jours, 600 enfants ont été accueillis. Trois spectacles adaptés et des animations leur ont été proposés.

Le pressoir à pommes notre ami GABI Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont participé à l'organisation, l'animation et la préparation des repas.



Étape importante: l'accueil tout le monde doit s'y présenter





L'écran magique. Que d'émerveillement...

L'AS St Germain / Chantérac

Voilà maintenant quelques années que l'école de foot est née. Au départ, c'est avec à peine 10 jeunes que Pascal OLIVIER commençait les



mercredis et samedis. Au fil des années, le club s'est étoffé et c'est maintenant plus de 40 licenciés regroupant 4 catégories de jeunes qui peuvent s'initier les mercredis et samedis aux joies du ballon rond. Une initiative saluée plusieurs fois par les instances footballistiques locales et départementales. Tous jeunes sont

maintenant encadrés par une dizaine d'éducateurs bénévoles.

En dehors de l'aspect sportif, joueurs et parents sont de plus en plus nombreux à vanter les mérites de l'école de foot (goûter offert à chaque entraînement, festivités tout au long de l'année, sortie pour un match de professionnel à Bordeaux, goûter de Noël, récompenses pour tous, ainsi que le prix modéré de la licence...).

En plus des jeunes, 2 équipes de seniors existent et grâce entre autre à une poignée d'anciens du club des matchs peuvent se dérouler les dimanches. Des résultats assez positifs sont visibles en cette fin d'année.

De plus, l'AS St Germain/Chantérac tient à remercier sponsors et partenaires.





Toutes nos équipes ont pu se doter d'équipements sportifs grâce à leur engagement.



L'accueil de Loisirs de la Vallée du Salembre



L'année 2012 a débuté sur le thème de la communication pour les enfants de l'accueil de loisirs avec la visite de France Bleu Périgord, un débat philosophique, et des activités manuelles comme la fabrication d'un Kameshibaé (théâtre en papier chinois) ou d'un téléphone, le démontage d'une radio... mais surtout la création d'un reportage vidéo avec interview des parents.

Dès l'arrivée des beaux jours, les sorties natures nous ont amenés à « la Clairière aux Paniers » à St Mayme de Pereyrol (fabrication de paniers et de petits bonhommes en osier) puis au Conquil au bord de la Vézère pour visiter un site troglodytique et faire un tour dans les arbres (Accrobranche).

L'été fut olympique : une journée avec le Comité Départemental

Handisport (cécifoot, sarbacane, pétanque, basket en fauteuil), des Mini-Olympiades avec le centre de loisirs de St Astier, de l'escrime avec le cercle d'escrime de Boulazac, une course d'orientation organisée par Stéphane Chagnon de l'USEP ... Puis nos enfants de plus de 6 ans sont partis 3 jours en mini-camps au camping de Neuvic, avec au programme piscine, mini-golf, balade sur le marché et visite du château ; l'été s'est terminé par une belle sortie à Wakari Périgueux (Sur 400 m2 : jeux d'intérieur, toboggans, piscine à balles, foot en salle... et fous-rires garantis) .

A la rentrée scolaire 2012 / 2013, Anne-Lise Cargou du SMCTOM de Ribérac intervient sur nos 3 accueils périscolaires (Chantérac, St Aquilin et St Germain du Salembre) sur le thème du recyclage bien sûr, et notamment sur le devenir des emballages. A St Germain du Salembre, notre animatrice Graziella a mis en place un atelier cuisine le 1^{er} jeudi de chaque mois pour les enfants du périscolaire.

Les enfants de l'accueil ont aussi visité une héliciculture : "la cagouille du Val de Dronne" et ont visionné "Clochette et le conte de fées" ou "Frankenweenie" selon leur âge et leur sensibilité. Mr Lopes et Mr Veyssière du Comité Départemental de judo sont venus pour une initiation en novembre, et l'année s'est terminée en beauté avec une sortie mémorable pour tous à la patinoire itinérante de Périgueux et au cinéma : « les 5 légendes » et « les mondes de Ralph »

Enfin, tous les vendredis matin à Chantérac le Relais d'Assistantes Maternelles animé par Stéphanie Dardy, propose des rencontres et activités pour les moins de 3 ans et leurs « nounous », avec un spectacle ce vendredi 21 décembre par l'asso « Passerel'Insertion » : les contes en tissus.



Toutes ces activités et sorties se font après inscription et réservation au 09 62 53 50 32 ou par mail. clsh.ccvs@orange.fr. Toute l'équipe de l'accueil de loisirs vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les donneurs de sang



SAINT GERMAIN DU SALEMBRE Présidente l'association, Mme Dominique NOVO

Tél.: 05 53 82 61 29.

COLLECTES DE SANG 2013 SALLE DES FÊTES

16h00 19h00 Mardi 26 février Mercredi 22 mai Mardi 15 octobre Mardi 17 décembre







Plateforme de Broyage



Les règlementations et normes en vigueur font que l'exploitation de production de boisénergie de la société AGROCYCLE basée à « Marty » n'est plus aujourd'hui en capacité de poursuivre son activité sur le site actuel.

Après maintes recherches en partenariat avec les élus locaux et les collectivités, il a été décidé de retenir un site situé sur la commune de CHANTERAC au lieu dit « Cerigeol ».

Le projet élaboré permettra d'aménager un espace en plateforme de broyage pour permettre l'exploitation des ressources forestières et de valoriser les déchets verts.

Le site accueillera deux activités portées par

- AGROCYCLE pour l'une qui consistera en l'exploitation d'une unité de transformation par déchiquetage de bois rond en plaquettes. Ces plaquettes seront stockées temporairement sur le site sous forme d'andains à l'intérieur d'un bâtiment type entrepôt fermé sur deux cotés et d'une surface de 1000 m² environ. Elles seront destinées à l'approvisionnement de chaudières bois collectives et des particuliers. Le bois rond sera positionné sur la plateforme extérieure pour un volume correspondant à 3 000 stères.
- Le SMD3 (Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne) pour l'autre qui servira à valoriser les déchets verts provenant des déchetteries locales afin de les transformer en compost servant à abonder les terres agricoles.

Ce partage du site permettra de réaliser des économies en mutualisant les moyens matériels et techniques.

L'acheminement ainsi que l'expédition s'effectuera à l'aide de camions par les routes départementales.

Dans la cadre de la réorganisation foncière, la communauté de communes a décidé d'acquérir ce secteur afin de le revendre à prix coûtant à AGROCYCLE.

Le dossier de déclaration d'exploitation au titre d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) a été déposé en Préfecture et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Le permis d'aménager a été délivré par arrêté du 23 août 2012. Toutes les personnes publiques associées (services de l'Etat) ayant à instruire le dossier ont formulé un avis favorable :

DDT (Direction Départementale des Territoires),

DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement),

DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, service archéologie),

ARS (Agence Régionale de Santé),

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne).

Ce projet est également porté par les acteurs locaux : Monsieur le Député Pascal DEGUILHEM, Conseiller Général du Canton, le Conseil Régional, le Conseil Général, le SMD3 (Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne), la SARL AGROCYCLE, la Communauté de Communes, le Conseil Municipal.

A ce jour, le dossier est en cours d'instruction afin d'obtenir les aides des Conseils Régional et Général.

Cette installation suscite quelques inquiétudes de la part de riverains. J'espère que lors de la réunion publique d'information ils ont pu obtenir des renseignements complémentaires rassurants.



"UN MOT SUR LE PROJET DE FUSION"

Au 1er janvier 2014, notre intercommunalité va prendre une nouvelle dimension de par la fusion de trois Communautés de Communes : Vallée du Salembre, Astérienne, Isle et Vern (moins Annesse & Beaulieu et Mensignac) et Moyenne Vallée de l'Isle (moins Beaupouyet).

Avec 17 communes et près de 20 000 habitants, ce nouvel ensemble atteindra une taille intéressante avec un fort potentiel de développement.

Pour autant, nos communes devront évoluer et auront tout intérêt à se regrouper pour mettre en commun des ressources et des compétences, pour mutualiser des services, pour mettre en œuvre des projets structurants que les communes ne pourront réaliser seules, pour construire, développer et promouvoir un territoire cohérent et harmonieux...

Cette mutualisation devient d'autant plus indispensable que les ressources communales vont diminuer. En effet, le contexte de crise et la situation financière de notre pays, obligent l'Etat à diminuer ses dotations qui représentaient une part importante des recettes communales.

Sans perdre de vue ces nécessités, il nous faudra impérativement garder pour objectif que nos villages et nos villes seront et resteront l'échelon de proximité. Les maires et conseillers municipaux seront et resteront les premiers contacts pour les citoyens. Les territoires communaux seront et resteront les lieux de vie, de rencontres, de festivités.

Nos équipes d'élus en ont bien pris conscience et sont déjà à pied d'œuvre pour cela.

Accompagnés de Vincent Aubelle, consultant et professeur d'Université, tous les conseillers municipaux des 17 communes concernées ont été invités à travailler sur la fusion des trois Communautés de Communes : Vallée du Salembre, Astérienne Isle et Vern et Moyenne Vallée de l'Isle. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés et un questionnaire adressé aux conseillers municipaux a permis, notamment, de mettre en évidence les compétences prioritaires pouvant être transférées à la nouvelle intercommunalité. Nous ne faisons pas de politique politicienne et c'est dans un climat serein, d'écoute mutuelle et d'intelligence collective, que nous prenons les premières décisions pour préparer au mieux l'avenir de notre nouveau territoire et de ses habitants. Nous pouvons retenir trois orientations principales, une concernant la fiscalité, une autre concernant les compétences et enfin une troisième sur un projet de développement durable.

• Première orientation : vers une fiscalité unique : Les trois Communautés de Communes concernées par la fusion sont aujourd'hui en fiscalité dite additionnelle, c'est-à-dire qu'elles prélèvent une petite partie des taxes locales payées par les ménages (taxes foncières et taxe d'habitation) et les entreprises. Ces taux sont toutefois différents selon les communautés de communes, ce qui poserait un problème d'harmonisation si on maintenait ce régime fiscal. Autre inconvénient de cette fiscalité, toute nouvelle compétence prise par la Communauté de Communes, oblige à augmenter la part intercommunale des impôts locaux auprès des ménages pour trouver de nouvelles recettes.

Le choix fait par les élus est donc de passer à une fiscalité professionnelle unique. Dans ce cas de figure, la principale ressource fiscale de l'intercommunalité devient la cotisation foncière des entreprises qui n'est plus affectée aux communes mais à la Communauté de Communes. Cette recette est toutefois reversée aux communes sous la forme d'une attribution de compensation, sauf s'il est décidé de transférer une nouvelle compétence, auquel cas, on diminue cette attribution du coût de la charge transférée. La FPU n'affecte pas la fiscalité des ménages... l'impact est donc neutre pour les contribuables.

- Deuxième orientation : de nouvelles compétences : Les trois Communautés de Communes exercent aujourd'hui des compétences, principalement dans l'aménagement de l'espace, le développement économique, le tourisme, l'environnement et le social. Pour permettre une plus grande mutualisation des services, les élus ont décidé d'étudier le transfert de nouvelles compétences. Ce transfert présente un autre avantage. Il permet d'obtenir une meilleure intégration fiscale et d'avoir la garantie du maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat et qui est une recette importante pour nos Communautés de Communes. Sans ce transfert de compétences, nous subirions une diminution importante de nos recettes. transférées, les élus ont retenu :
- La voirie (toute la voirie revêtue)
- Les écoles
- La petite enfance (crèches), l'enfance (centres de loisirs) et la jeunesse (maisons des jeunes)
- Les transports
- L'urbanisme et l'habitat
- Les piscines
- Troisième orientation : un projet de développement durable : Sous la forme d'un agenda 21 local, nous allons construire un projet pour notre territoire qui concilie le développement économique, la protection de l'environnement et le progrès social. Ce projet se traduira par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à économiser les ressources naturelles et à renforcer l'attractivité du territoire.

Notons que ces orientations n'auront aucun impact sur le statut des agents concernés qui, même s'ils changent d'employeurs, conserveront les mêmes avantages que ceux dont ils bénéficient aujourd'hui.

Cette évolution apporte, au contraire, des perspectives nouvelles. Il s'agit simplement d'accepter l'idée de travailler à une nouvelle échelle, celle de notre nouvelle intercommunalité, notre bassin de vie.

Tous ensemble, nous devons voir plus loin, penser aux générations futures et construire pour nos enfants un territoire agréable à vivre et attractif. C'est le sens de notre engagement pour cette nouvelle intercommunalité.

Jean-Michel MAGNE, Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Salembre.